

# COMMUNE DE GRANDE-RIVIÈRE CHÂTEAU

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 23 septembre 2021

**Présents :** Thierry BOURGEOIS, Thierry BURLET, CART-GRANDJEAN Mathilde, CART-LAMY Emmanuel, CHABOD Virginie, CHAMBELLAND Céline, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, CREVOISIER Laurent, GEORGES Armand, LACROIX Fabienne, LEMARD Yvette, MARCAND Geoffroy , MUSSILLON Gilles, NEVERS David, PANTO GROSJEAN Francesca, ROB Murielle, SERVANT Alain, ZORDAN Séverine

Le compte rendu du 03 juin 2021 est approuvé

### 1/ Rapport d'activité 2020 :

Le conseil approuve les rapports d'activités 2020 de :

- SIDEC : consultable sur le site [www.sidec-jura.fr](http://www.sidec-jura.fr) .
- Sydom du Jura : consultable sur le site [www.letri.com](http://www.letri.com) .
- SIEG : consultable en mairie

### 2/ Aménagement ONF

Suite à la présentation de l'ONF du jeudi 01 juillet concernant l'aménagement forestier de Grande-Rivière, le conseil approuve la contenance totale de 987.34 ha et ses nouvelles dispositions pour la période de 2021 à 2040 à savoir :  
« Forêt traitée en futaie jardinée sur toute la surface, dont l'objectif est la production de bois d'œuvre feuillus et résineux et de bois de chauffage feuillu tout en assurant la protection générale des milieux naturels et des paysages. »

### 3/ Modification du poste d'adjoint technique

Suite à des modifications au niveau du personnel scolaire, certains postes doivent être modifiés :

- Départ de Catherine DURAND qui est remplacée par Estelle VILLALDEA : le poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 15h45 min passe à 17h 11min (17.19 heures) à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Le poste est modifié car il reprend les heures d'Estelle CREVOISIER qui a souhaité arrêter l'accompagnement dans le bus le soir après l'école.
- Modification du poste de Estelle CREVOISIER qui passe de 27.22 hrs à 25.57hrs suite à l'arrêt du bus.
- Modification du poste de Magalie NEVERS qui passe de 22.28 hrs à 22.54 hrs. Ajout d'1 heure de ménage de la garderie le vendredi soir.

### 4/ Convention Commune – SIVOS

Le conseil municipal accepte de remettre à jour la convention entre le SIVOS des JOUX et la Commune concernant les services partagés et plus particulièrement la mise à disposition du personnel.

### 5/ RIFSEEP

Le RIFSEEP est le nouveau dispositif indemnitaire de référence. Il remplace la plupart des primes et indemnités. Il est composé de 2 primes l'IFSE et le CIA.

Un travail va être fait concernant l'élaboration des primes et il sera présenté lors du prochain conseil.

### 6/ DM

Afin de rembourser la caution de l'appartement de l'Abbaye, il faut faire la DM suivante :

- Budget chapitre 11 charges générales : - 1000€
- Budget chapitre 67 charges exceptionnelles : +1 000€

### 7/ Modification de parcelles suite au bornage

Suite au bornage concernant l'achat de terrain par Mr et Mme Pelletier, les nouveaux numéros des parcelles sont les suivants :

- parcelle AA 187 de 1a 01ca achetée par Mr et Mme Pelletier
- parcelle AA 188 de 6a 69ca appartenant à la commune

Pour rappel, le prix de vente est fixé à 25€ m2 les frais concernant cette vente sont à la charge de Mr et Mme PELLETIER

## 8/ Paie Carol BADOZ

Le calcul des heures pour le personnel scolaire s'effectue de septembre à septembre. Carol est partie en retraite le 01 aout, il faut donc prendre une délibération pour lui payer le mois d'aout.

## 9/ Arrêt du PLUi

Un bilan de la concertation a été mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes <https://www.lagrandvalliere.fr>

Suite à la délibération d'arrêt du PLUi en date du 27 juillet 2021 (délibération affichée pendant une période de 1 mois) prise lors du Conseil communautaire, le PLUi est désormais « arrêté » et chaque commune membre doit émettre un avis.

Le conseil décide de procéder à un vote à bulletin secret :

Favorable : 7 voix

Défavorable : 11 voix

Blanc : 1 voix

Les remarques sont les suivantes :

- peu de zones constructibles proposées
- les communes n'ont plus droit de parole
- les terrains constructibles seront taxés si le propriétaire ne souhaite pas vendre

## 10/ Questions diverses

- Le conseil décide d'acheter les parcelles à l'indivision Pellissier-Roidor :
  - o I142/151 (Choquet) pour 11 535€
  - o H525 (les Mussillons) pour 17 161€
  - o H523 (les Mussillons) pour 14 714€
  - o AR4 (St Laurent) pour 6 937€
- Archives de Château-des-Prés : un devis va être demandé au Centre de Gestion concernant le triage des archives
- Une demande d'étude au SIDEC a été demandée concernant un changement des chaudières pour la mairie/salle des fêtes/apartement de Château et pour l'école de l'Abbaye
- L'arrêté concernant la fermeture de la route de la scierie va être prolongé jusqu'à fin décembre

